

# VILLAGE DE CAP-PELÉ

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION PUBLIQUE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Présents : Serge Léger, maire  
Yvonne Leblanc, maire-adjointe  
Hector Cormier, conseiller  
Hector Doiron, conseiller  
Carole Leblanc, conseillère  
Stéphane Dallaire, greffier  
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.  
(13 personnes sont présentes).

2019-172 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item **11.2 Résolution soirée hôtesse Louisianais .**

ADOPTÉE

#### *Divulgation d'intérêt.*

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2019-173 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 12 août 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Serge Léger, maire de Cap-Pelé, procède à la présentation du rapport du maire du mois d'août 2019.

Le maire Léger demande que des lettres de remerciements soient envoyées aux employé(e)s saisonnier(ière)s pour leur contribution envers le succès de notre saison estival cette année.

2019-174 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que la municipalité paie un montant de 50. 00\$ à chaque pompier volontaire qui avait participé aux évacuations de Sandy Beach samedi passée.

ADOPTÉE

Un certificat de reconnaissance est présenté à Pierre Melanson pour 5 ans de service au sein de la municipalité. M. Melanson est Superviseur des transports.

*Pétitions, présentation et délégation.*

Ronald Cormier fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'août 2019.

2019-175 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois d'août 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-176 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on accepte la démission de Fabien Cormier comme pompier volontaire. Une lettre de remerciement doit être envoyée à M. Cormier pour les années de services rendus à la communauté.

ADOPTÉE

*Comité de la gouvernance et d'infrastructures.*

*Comité du tourisme, promotion et développement économique.*

*Comité d'urbanisme et sécurité publique.*

2019-177 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier qu'on accepte de payer une somme de 2500.00\$ pour couvrir les frais pour la soirée hôte des Louisianais qui s'est déroulée pendant le CMA 2019.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé

2019-178 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-004, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-004.

2019-179    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-004.

ADOPTÉE

2019-180    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No. A-004, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal No. A-004.

2019-181    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc que l'on accepte la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant le service de la police à Cap-Pelé

2019-182    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SERVICE DE LA POLICE À CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SERVICE DE LA POLICE À CAP-PELÉ.**

2019-183    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Hector Cormier que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022.

ADOPTÉE

2019-184    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SERVICE DE LA POLICE À CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Hector Doiron fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SERVICE DE LA POLICE À CAP-PELÉ.**

2019-185    Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal N° A-022.

ADOPTÉE

*Comité des finances et d'environnement.*

Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juillet 2019.

2019-186    Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que le rapport financier au 30 juillet 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-187    Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le greffier municipal, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Cap-Pelé d'un montant de **243 000. 00\$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Cap-Pelé convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE

2019-188    Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que la municipalité a signé une entente le 3 novembre 2010 concernant la vente à prix réduit du terrain municipal ayant le NID 70533302;

Concernant que l'aménageur a fait un bri de l'entente selon l'article 6.1(e);

Je propose que l'avocat municipal envoie une lettre à l'aménageur de l'entente du 3 novembre 2010 dictant le bri du contrat et que l'aménageur doit payer 87 500\$ qui est la valeur marchande du terrain stipulée par l'évaluation faite par Babineau Appraisals.

Je propose aussi que la municipalité instruit l'avocat municipal d'entreprendre les mesures juridiques qui s'imposent si cette somme n'est pas payée par le 31 octobre 2019.

ADOPTÉE

*Comité de récréation et loisirs.*

2019-189    Proposé par Yvonne Leblanc, appuyé de Hector Doiorn que le Club VTT de Sackville cherche une lettre d'appui de la municipalité afin de supporter leur demande de droit de conduire sur les vieilles routes ferroviaires qui se rendent au Cap Tourmentin.

Je propose que la municipalité de Cap-Pelé envoie une lettre de support au Club VTT de Sackville qui permettra aussi aux amateurs de VTT de Cap-Pelé d'utiliser les vieilles routes ferroviaires.

ADOPTÉE

2019-190    Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

---

Serge Léger  
Maire

---

Stéphane Dallaire  
Greffier